

Tarif des droits de place et de voirie

OBJET	MODE DE TAXATION		TARIFS 01/03/2013	Tarifs à compter du 01/01/2014
	DUREE	UNITES		
MARCHES				
<u>Vendeurs sur table</u>				
Marché Blossac et pourtour Duplex	jour	ml	1,65	1,70*
Marché Châteauneuf-Ozon	jour	ml	1,35	1,40*
Marché Notre Dame 1/2 gros	jour	m ²	1,38	1,41
Marché Notre Dame tarif abonné	mois	m ²	8,90	9,08
Marché de Noël	semaine	forfait par chalet	53,00	54,00
<u>Marché couvert Duplex</u>				
29 bancs	mois	m ²	7,40	7,55
Comptoirs collectifs	mois	m ²	5,20	5,30
Cour anglaise	mois	ml	5,45	5,56
<u>Abonnement Marché, forains</u>				
Abonnés, le mètre linéaire-Châteauneuf Bd Blossac	mois	ml	4,35	4,44
	mois	ml	5,45	5,56
<u>Divers</u>				
Posticheurs-Démonstrateurs	jour	m ²	2,96	3,00
Voitures en vente ou publicitaires	jour	unité	6,02	6,15
Ambulants, glacières, confiseurs	jour	unité	9,13	9,31
grilleurs de marrons,	semaine	unité	9,44	9,63
Ambulants	semaine	Forfait 5 ml	27,34	27,89
<u>DROITS DE STATIONNEMENT</u>				
Panneaux publicitaires (chevalet,...)	trimestre	m ²	5,90	6,00
Étalages	mois	m ²	5,90	6,00
Terrasses (cafés, glacières) zone 1	mois	m ²	6,53	6,66
Terrasses (cafés, glacières) zone 2	mois	m ²	4,04	4,12
Taxis	mois	unité	14,28	14,57
Caravanes forains (parc du Chillou)	jour	unité	1,63	1,66
<u>Branchement électrique :</u>				
Petite caravane forain	jour	unité	1,31	1,34
Grande caravane forain	jour	unité	1,91	1,95
Fête foraine "Boutique"	jour	unité	2,44	2,49
Fête foraine "Manège"	jour	unité	5,45	5,56
* Augmentation tous les 2 ans de 4 %				

Tarif des droits de place et de voirie

OBJET	MODE DE TAXATION		TARIFS 01/03/2013	Tarifs à compter du 01/01/2014
	DUREE	UNITES		
<u>DROITS D'OCCUPATION DE VOIRIE OU DE SAILLIE</u>				
Véhicule de chantier-Zone payante	jour	unité	4,25	4,34
Véhicule de chantier-Zone non payante	jour	unité	3,20	3,26
Dépôt de matériaux sur zone payante (bennes etc...)	jour	m ²	0,71	0,72
Entreprises sur les voies publiques (Travaux < un mois)	jour	m ²	0,43	0,44
Entreprises sur les voies publiques (Travaux > un mois)	jour	m ²	0,21	0,22
Occupation sans autorisation	jour	m ²	0,87	0,89
Distributeurs de confiserie boissons ou aliments - Appareils	An	unité	14,48	14,77
<u>FETES FORAINES</u>				
Noël, Nouvel An Pâques et St-Roch	jour	m ²	0,29	0,29
Pâques et St-Roch -Noël, Nouvel An	jour	au-dessus 100 m ²	0,18	0,18
Attractions hors foires(14juillet-fête de la musique)	jour	forfait de 1m ² à 8 m ²	22,30	22,75
Attractions hors foires au-delà de 8 m ² : majoration	jour	m ²	0,25	0,26
Grands cirques >500m ²	jour	forfait	182,00	185,64
Petits cirques <500m ²	jour	forfait	49,80	50,80
<u>BRANCHEMENT ELECTRIQUE SUR LES MARCHES</u>				
<u>Tarif abonné</u>				
- de 0 à 3 kw/h tarif trimestriel basé sur 1 demi-journée par semaine			25,20	25,70
- de 3 à 5 Kw/h tarif trimestriel basé sur 1 demi-journée par semaine			33,65	34,32
<u>Tarif non abonné</u>				
la demi- journée				
- de 0 à 3 Kw/h			2,45	2,50
- de 3 à 5 Kw/h			3,37	3,45
* Augmentation tous les 2 ans de 4 %				